



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Exercice financier se terminant
le 31 mars 1976

RAPPORT DU PRÉSIDENT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
PLACE HAUTE-VILLE, 22^e ÉTAGE
700 EST, BOUL. ST-CYRILLE
QUÉBEC (P.É.) CANADA



CANQ
TR
STQ
100
1976



152407



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Exercice financier se terminant
le 31 mars 1976

RAPPORT DU PRÉSIDENT

CANQ
TR
STQ
100
1976
Dépôt

Monsieur Raymond Mailloux
Ministre des Transports
Édifice «H» — 2ème étage
Cité Parlementaire
Québec

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la
Société des Traversiers du Québec pour l'exercice financier
terminé le 31 mars 1976.

Veillez croire, Monsieur le ministre, en l'expression de mes
sentiments les plus dévoués.

Marcel Latouche, ing.
Président directeur général

Le 30 juin 1976.

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Exercice financier se terminant le 31 mars 1976

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Constitution de la Société

La Société est une compagnie à fonds social créée le 4 juin 1971 par la loi de la Société des Traversiers Québec-Lévis (chapitre 65, lois de 1971). Cette loi a été modifiée une première fois le 31 juillet 1974 (S.Q. 1974 Ch. 62) pour élargir les pouvoirs de la Société et lui donner le nom de la Société des Traversiers du Québec. Un deuxième amendement apporté à la loi le 9 décembre 1975 (S.Q. 1975 Ch. 46) autorisait la Société à accorder des services complémentaires et à augmenter son capital autorisé à \$10 000 000 divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de \$100. Ces actions font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des Finances.

Les affaires de la Société sont régies par un Conseil d'administration composé de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le président est également directeur général.

Les membres du Conseil d'administration sont:

MM. MARCEL LATOUCHE
président directeur général
CYRILLE JUTRAS
vice-président et secrétaire
JACQUES CHARLAND
administrateur
ROGER LÉTOURNEAU
administrateur
WILFRID MARTEL
administrateur

Objectifs de la société

Les objectifs de la Société sont:

- a) de fournir des services de transport par traversier entre les rives des fleuves, rivières et lacs qui sont situés dans le Québec et des services d'excursion sur ces fleuves, rivières et lacs ainsi que, sur ses navires, des services accessoires et complémentaires;
- b) d'acquérir, de posséder ou d'aliéner les biens meubles et immeubles nécessaires à ces services, et d'exécuter ou de faire exécuter tous les travaux destinés à assurer ces services.

La Société peut aussi, avec l'autorisation du ministre des Transports, fournir sur terre des services accessoires ou complémentaires à ceux qui font partie de ses objets.

Opérations courantes de 1975-76

L'année 1975-76 a été marquée par l'organisation à la Société des Traversiers du Québec.

Le Conseil d'administration a tenu 19 assemblées au cours de l'exercice.

La Société s'était donné comme tâche prioritaire d'assurer la fiabilité du service à la traverse Québec-Lévis. Le programme annuel prévoyait 30 132 traversées du fleuve. Une tranche de 98.66% de cet objectif, soit 29 729 traversées, ont été réussies, grâce à l'esprit de coopération du personnel qui a su bien faire ce qu'il devait aux moments opportuns.

Quelque 403 traversées seulement, soit 1.33% de l'objectif global, n'ont pu être effectuées pour les raisons suivantes:

260 à cause de la température (glace, vent, brouillard);

71 par suite de pannes aux moteurs des navires;

24 en raison de troubles en électricité;

18 par défaut des passerelles;

30 pour causes diverses.

Les améliorations apportées aux opérations de la traverse Québec-Lévis au cours de l'année ont permis d'enregistrer les résultats suivants:

1 516 032 passagers ont utilisé les traversiers, soit une augmentation de 34.5% par rapport à l'année 1974-75;

366 552 véhicules ont été transportés par les navires, soit une augmentation de 116.5% par rapport à l'année précédente.

Par arrêtés en conseil en date des 3 mars 1976 et 17 mars 1976, le lieutenant-gouverneur en conseil a autorisé l'augmentation de la flotte de la Société par l'acquisition de trois unités, soit le navire brise-glace Camille-Marcoux, le traversier Radisson et le bac amphidrome Pierre-de-Saurel.

Au chapitre administratif, un comptable et une aide ont joint les rangs du personnel et un nouveau système comptable a été mis en opération. De plus, un spécialiste a été engagé pour établir des relations harmonieuses avec le personnel et solutionner les problèmes qui se posaient de ce côté.

La Société des Traversiers du Québec a également retenu les services d'un ingénieur et architecte naval et lui a confié la responsabilité de l'entretien, de la construction ou de la transformation des navires, des bâtisses, des quais, des rampes, des parcs de stationnement, des ateliers, etc.

Au cours de l'année, la Société s'est donné un nouveau siège social en devenant propriétaire d'un immeuble autrefois occupé par la firme Albert G. Baker Ltd., au 109 de la rue Dalhousie, à Québec. Plus récemment, on y a aussi établi le siège social de la Traverse Matane-Godbout Limitée.

Selon le Bill no 70, adopté le 9 décembre 1975 par l'Assemblée nationale, la loi régissant la Société des Traversiers du Québec a été modifiée afin de permettre à l'organisme de fournir des services accessoires ou complémentaires, d'augmenter son fonds social de \$3 millions à \$10 millions et pour simplifier les méthodes de surveillance des dépenses courantes.

Notons aussi que les travaux de construction des débarcadères de Québec et de Lévis, commencés en mai 1973, ont été complétés au cours de l'exercice 1975-76.

La situation financière

Les revenus

L'amélioration apportée à la fiabilité du service entre Québec et Lévis a entraîné une hausse appréciable de revenus par rapport à l'année précédente, soit 102.5% pour le transport des véhicules et 50.3% pour le transport des piétons.

Au cours de l'exercice financier, la Société a également réussi à augmenter ses revenus supplémentaires. La location de navires pour cinq excursions a rapporté \$7 500, le surplus d'opération des restaurants accusait une augmentation de \$15 139, et on retirait \$7 502 de plus pour la location d'espaces de stationnement.

Les dépenses

Deux des trois conventions collectives arrivées à échéance en 1975-76 ont été signées, ce qui a occasionné le versement de montants forfaitaires importants ainsi qu'une augmentation de 53.4% dans le coût des traitements et avantages sociaux.

Un accroissement de 23.9% dans le coût d'achat de l'huile diesel nécessaire au fonctionnement des navires est attribuable à une hausse du prix du carburant et à une plus grande consommation par les navires. Ces derniers ont été en opération durant 365 jours en 1975-76, comparativement à 269 jours en 1974-75 et à 45 jours en 1973-74.

Plusieurs raisons expliquent l'augmentation de 247.5% dans le coût d'entretien des navires. Tout d'abord, les navires ayant été plus régulièrement en service, ils ont nécessité un entretien plus complet. Ces frais étaient entièrement imputés

à la Société en 1975-76 alors que dans les premières années d'opération des navires, ils étaient couverts en grande partie par la garantie des constructeurs.

Notons aussi qu'en vertu de la Loi de la Marine marchande du Canada, les navires devaient entrer en cale sèche pour subir un examen complet après une période de service de cinq ans, ce qui a entraîné des déboursés d'environ \$100 000. Les augmentations de coût tiennent compte également du programme d'entretien préventif appliqué en 1975-76 pour assurer la régularité du service.

Le coût des assurances figure parmi les causes de l'augmentation de 167.7% enregistrée sous le titre des frais généraux. En effet, les navires ayant été continuellement en service en 1975-76, la Société n'a pu se prévaloir, comme en 1974-75 d'une clause prévoyant une déduction de prime en cas d'inactivité des navires.

L'augmentation de 65.9% dans les frais d'administration est due, notamment, à l'augmentation du personnel administratif nécessaire pour la réalisation des objectifs de la Société, ainsi qu'à l'entretien et à l'administration du nouveau siège social de la Société, plus vaste et plus spacieux.

Le déficit

Une saine administration financière des affaires de la Société s'est traduite par une diminution considérable de son déficit accumulé qui est passé de \$400 453 en 1974-75 à \$151 761 en 1975-76.

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

**ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1976**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Rapport du vérificateur	11
États financiers	
Bilan	12
État des revenus et dépenses et du déficit	14
État de l'évolution de la situation financière	15
Notes afférentes aux états financiers	17
Renseignements complémentaires	
Frais d'exploitation	19
Frais d'administration	20
Restaurants — États des revenus et des frais d'opération	21

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 21 de la Loi de la Société des Traversiers du Québec, j'ai examiné le bilan de la Société au 31 mars 1976, l'état des revenus et dépenses et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. J'ai obtenu tous les renseignements et les explications que j'ai demandés. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, du mieux que j'ai pu m'en rendre compte par les renseignements et les explications qui m'ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 mars 1976, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.,
Vérificateur général.

QUÉBEC, le 25 mai 1976.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
(Chapitre 65 des Lois de 1971 et modifications)

BILAN
au 31 mars 1976

ACTIF	1976	1975
	\$	\$
<hr/>		
À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	2 015 596	1 245 357
Comptes à recevoir	759	1 289
Stock — au coût	10 105	6 482
Frais payés d'avance	23 379	27 680
	<hr/>	<hr/>
	2 049 839	1 280 808
	<hr/>	<hr/>
IMMOBILISATIONS (note 2)	200 509	162 261
	<hr/>	<hr/>
FRAIS REPORTÉS (note 3)	665 572	704 723
	<hr/>	<hr/>
	2 915 920	2 147 792

Les notes afférentes aux états financiers
en font intégralement partie.

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Marcel Latouche)

(Wilfrid Martel)

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

PASSIF	1976	1975
	\$	\$
<hr/>		
À COURT TERME		
Comptes à payer, retenues sur contrats et frais courus	888 849	695 507
SOLDE NON DÉPENSÉ DE LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU COÛT DES IMMOBILISATIONS	678 832	352 738
<hr/>		
PART DE L'ACTIONNAIRE		
CAPITAL-ACTIONS (note 4)		
Autorisé: 100,000 actions d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Émis et payé: 15,000 actions	1 500 000	1 500 000
DÉFICIT	151 761	400 453
	1 348 239	1 099 547
	2 915 920	2 147 792
<hr/>		

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

État des revenus et dépenses et du déficit de l'exercice terminé le 31 mars 1976

	1976	1975
	\$	\$
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec (note 5)	2 029 893	1 274 883
Transport des véhicules	427 191	206 021
Transport des piétons	231 724	154 164
Excursions	7 500	
Restaurants — Excédent des revenus sur les frais d'opération	21 527	6 388
	2 717 835	1 641 456
DÉPENSES		
Frais d'exploitation	2 208 942	1 424 146
Frais d'administration	331 197	199 603
Amortissement des immobilisations	35 537	25 450
Amortissement des frais reportés	39 151	39 151
	2 614 827	1 688 350
	103 008	(46 894)
AUTRES REVENUS		
Intérêts	131 335	93 281
Location d'espaces de stationnement et divers	14 349	6 847
	145 684	100 128
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	248 692	53 234
DÉFICIT AU DÉBUT	400 453	453 687
DÉFICIT À LA FIN	151 761	400 453

Les notes afférentes aux états financiers
en font intégralement partie.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

État de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1976

	1976	1975
	\$	\$
<hr/>		
Provenance du fonds de roulement		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	248 692	53 234
<hr/>		
Dépenses ne requérant aucun déboursé:		
Amortissement des immobilisations	35 537	25 450
Amortissement des frais reportés	39 151	39 151
	74 688	64 601
<hr/>		
Fonds provenant des opérations	323 380	117 835
Participation du gouvernement du Québec au coût des immobilisations	610 000	4 293
	933 380	122 128
<hr/>		
UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Acquisition d'immobilisations dont \$283,906 à même les subventions reçues à cette fin au cours des trois dernières années	357 691	308 947
<hr/>		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT	575 689	(186 819)
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	585 301	772 120
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	1 160 990	585 301

Les notes afférentes aux états financiers
en font intégralement partie.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1976

1. Conventions comptables

Immobilisations — Les immobilisations sont inscrites au coût d'origine duquel est déduite la participation du gouvernement du Québec. Le coût net est amorti à taux constant sur le solde dégressif (Bâtiments 10%, bateaux 15%, ameublement et équipement 20%, roulant 30%).

Bénéfices d'emploi — Les bénéfices accumulés en fin d'exercice par les employés ne sont pas représentés aux états financiers.

Stocks — Les stocks sont inscrits au coût suivant la méthode de l'épuisement successif et ne comprennent que les stocks des restaurants.

Restaurants — Les frais d'opération des restaurants ne comprennent que les charges directes et aucune imputation n'est faite pour les frais administratifs.

2. Immobilisations

Les immobilisations se composent des classes d'actif suivantes:

		1976		1975	
		Coût net	Amortissement accumulé	Coût net non amorti	Coût net non amorti
		\$	\$	\$	\$
Terrains*		18,245		18,245	18,245
Bateaux	5,407,265				
Moins: participation du gouvernement du Québec**	5,244,187	163,078	48,105	114,973	111,712
Bâtiments	167,420				
Moins: participation du gouvernement du Québec	146,900	20,520	5,364	15,156	16,840
Ameublement et équipement		72,357	23,197	49,160	15,464
Quais	3,568,251				
Moins: participation du gouvernement du Québec	3,568,251	—	—	—	—
Roulant		4,250	1,275	2,975	—
		<u>278,450</u>	<u>77,941</u>	<u>200,509</u>	<u>162,261</u>

3. Frais reportés

Ce poste représente les frais encourus pour l'acquisition et la modification des quais, antérieurement à la construction des quais permanents. Ils sont amortis par montants annuels égaux sur une période de vingt ans échéant en 1993.

4. Capital-actions

En vertu des dispositions de la Loi de la Société, le ministre des Finances détient le capital-actions en circulation et le solde à souscrire au capital-actions autorisé non encore émis lui est réservé. En vertu du projet de loi 70, sanctionné le 9 décembre 1975, le fonds social autorisé de la Société a été porté de \$3,000,000 à \$10,000,000.

5. Subventions

Les subventions du gouvernement du Québec se composent des montants suivants:

Subventions d'opération, incluant une somme de \$25,853	
pour l'inspection des quais et de la jetée Port Menier	\$2,000,000
Réparation du M/V Radisson	24,893
Aménagement de locaux	5,000
	<hr/>
	\$2,029,893
	<hr/>

* En date du 18 avril 1972, les Villes de Québec et de Lévis ont chacune cédé à la Société un terrain à proximité des quais actuels pour le prix nominal de un dollar. Ces terrains ont été inscrits aux livres à ce prix nominal. La superficie respective de chaque terrain est de 85,497 p.c. et de 38,101 p.c.

** Cette participation se compose du coût d'origine (\$5,152,880) des bateaux «Alphonse Desjardins et Lomer Gouin» cédés par le gouvernement du Québec au prix de un dollar chacun et d'un montant de \$91,309 reçu pour l'aménagement des bateaux et l'acquisition de pièces de rechange.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Frais d'exploitation de l'exercice terminé le 31 mars 1976

	1976	1975
	\$	\$
Traitements et avantages sociaux	1 468 604	957 190
Huile	173 835	140 332
Entretien et réparation des bateaux	300 087	86 355
Cordage et remorquage	31 611	47 707
Autres dépenses d'opération des bateaux	34 605	11 814
Transport par autobus		83 768
	2 008 742	1 327 166
FRAIS GÉNÉRAUX		
Assurances	114 792	42 887
Taxes et licences	4 792	1 213
Entretien et réparation des quais	11 982	16 603
Transport sur achats	1 205	936
Autres frais	41 610	50 799
	174 381	112 438
FRAIS DES LOCAUX		
Loyers		7 453
Éclairage et chauffage	21 487	13 429
Entretien et réparations	2 752	12 374
Autres frais	1 580	2 220
	25 819	35 476
	2 208 942	1 475 080
Moins: Montant reçu à l'occasion du règlement définitif du contrat intervenu entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et Davie Shipbuilding Ltd pour la construction des bateaux-passeurs		50 934
	2 208 942	1 424 146

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

Frais d'administration de l'exercice terminé le 31 mars 1976

	1976	1975
	\$	\$
Traitements et avantages sociaux	243 832	111 549
Frais de déplacement	4 794	5 078
Honoraires des administrateurs	5 000	4 550
Services professionnels	15 591	47 168
Papeterie et impressions	12 405	18 878
Téléphone et télégrammes	2 745	3 110
Loyers	8 100	7 458
Entretien et réparation des locaux	22 846	
Électricité et chauffage	4 630	
Autres frais	11 254	1 812
	331 197	199 603

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
RESTAURANTS

État des revenus et des frais d'opération
de l'exercice terminé le 31 mars 1976

	1976	1975
	\$	\$
VENTES	337 005	204 735
COÛT DES VENTES		
Stock au début	6 482	1 468
Achats	191 370	123 104
	197 852	124 572
STOCK À LA FIN	10 105	6 482
	187 747	118 090
BÉNÉFICE BRUT	149 258	86 645
FRAIS D'OPÉRATION		
Salaires et avantages sociaux	121 075	78 934
Assurances	1 193	631
Autres frais	5 463	692
	127 731	80 257
Excédent des revenus sur les frais d'opération	21 527	6 388

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction des communications

Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 029 547